

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



VOL. II.—No. 19.

MONTREAL, JEUDI, 11 MAI, 1871.

ABONNEMENT, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTS.

LES PROCHAINES ELECTIONS LOCALES.

DEUXIEME ARTICLE.

Nous avons déjà eu, plus d'une fois, l'occasion de signaler un abus étrange introduit par la vivacité et la *personnalité* de nos anciennes luttes de parti: l'éloge outré, la critique sans mesure. Etiez vous libéral, le moindre mot bienveillant dit sur le compte d'un conservateur vous faisait soupçonner de trahison; vous étiez déjà sur le marché, sinon vendu. Le même malheur frappait le conservateur assez imprudent pour dire du bien d'un libéral: il devenait du coup suspect et avait grande chance de se voir accusé de vouloir "renverser le trône et l'autel." En outre, les luttes avaient un caractère tout personnel. On discutait moins le principe que l'homme. Les antécédents de la vie privée étaient fouillés, et le "mur sacré" qui doit toujours protéger la famille était escaladé à tout moment. Les harangues électorales, *stump oratory*, roulaient surtout sur le caractère du candidat. Des mesures publiques, il en était question, mais rarement et pour la forme. Les deux partis donnaient dans les mêmes excès, commettaient les mêmes bévues. La chose n'était peut-être pas absolument générale; quelques esprits supérieurs savaient s'abstenir de ces lieux communs, se tenaient au-dessus du préjugé. Mais le nombre en était petit. Ils s'exposaient à l'accusation grave d'indifférentisme politique.

En remontant à la source du mal, en étudiant les causes de l'abus, on trouve, après tout, que les gens n'étaient pas si coupables qu'ils nous le semblent maintenant, et qu'ils subissaient la loi fatale d'une situation particulière.

La pratique de la liberté dans un petit pays est extrêmement difficile et environnée de périls. Un auteur célèbre l'a déjà remarqué: chez un peuple peu nombreux et jouissant de la liberté politique, les hommes publics rencontrent des désavantages considérables. La raison en est singulière, mais au fond évidente: les hommes, trop peu nombreux, trop rapprochés les uns des autres, se connaissent trop. Dans la chaleur du combat, on oublie les questions d'intérêt public pour s'occuper exclusivement des qualités ou des défauts privés des hommes qu'on a vus de trop près. Sans pousser cette théorie à l'excès, il est incontestable qu'elle explique et excuse, jusqu'à un certain point, la désolante acrimonie de nos vieilles joutes.

Comme nous l'avons remarqué dans notre article- prospectus, en fondant ce journal, la Confédération, en élargissant la sphère des ambitions publiques, allait faire disparaître cet inconvénient, et les hommes s'effaceraient devant les principes. Elle est si belle dans les grands pays constitutionnels, la lutte basée sur les principes et les mesures, la lutte qui fait courir les hommes publics après la plus grande somme de bonheur et de bien-être pour le peuple, afin de mieux assurer la prédominance de leur parti respectif!

Les hommes d'état anglais ont, il y a deux ou trois ans, donné au monde un beau spectacle. Le Lord-Maire de Londres donne tous les ans un banquet auquel sont invités les membres du gouvernement et les chefs de l'opposition. A l'un de ces banquets assistaient Gladstone et Disraéli, qui venaient de se livrer, devant le peuple et au Parlement, les batailles les plus animées. Chacun fit son discours: Gladstone louangea pompeusement Disraéli, qui ne resta pas en arrière et proclama son redoutable adversaire l'un des premiers hommes d'état du royaume.

C'est un noble exemple à imiter. Le nouveau régime, qui nous a donné une position semi indépendante, nous a mis en face de grandes questions. Aussi, le caractère des débats a-t-il déjà changé considérablement. Les éreintements personnels deviennent de plus en plus rares. Les adversaires politiques ne s'injurient plus et commencent même à reconnaître qu'ils ne sont pas tous des monstres. Nous espérons que les électeurs emboîteront le pas derrière leurs chefs et s'efforceront de faire les élections sur les principes et non sur les hommes.

Après tout, nous sommes les enfants d'une même patrie et d'une même famille. Le désir de chacun doit être de tendre au plus grand bien de tous. Il ne faut pas regarder à l'adresse, à la marque, mais au contenu.

L'homme, le candidat n'est rien; son programme est tout. Veut-il le bien du pays? le veut-il d'une manière à en promouvoir les intérêts nationaux et matériels? Voilà ce que tout électeur intelligent et honnête doit se demander avant tout.

Au reste, il n'y a rien d'absolu dans l'idée qui fait primer le principe sur l'homme. C'est une règle générale qui, comme toutes les autres, a ses exceptions. On l'a déjà dit depuis longtemps, la conduite publique n'est que le reflet de la vie privée; un mauvais citoyen ne sera jamais un bon représentant. Un homme perdu de caractère et sans honnêteté ne fera pas mieux les affaires publiques que les siennes. Le *vir bonus dicendi peritus* s'applique aussi bien, sinon mieux, à la politique qu'à l'éloquence. L'homme vertueux a sa place partout.

Descendons maintenant des principes généraux au cas particulier. Nous sommes en face d'une élection qui doit commencer bientôt, à la fin de juin, nous assure-t-on; il faut renouveler ou réélire la députation locale, dont le mandat est expiré. Et d'abord, nous tenons à préciser notre position. Nous n'avons pas de programme à présenter aux électeurs. Nous n'avons pas mission pour cela. Nous ne prétendons ni fonder une école, ni établir un parti. Nous ne croyons pas la patrie et la religion en danger. Nous ne voulons pas poser en oies du capitoie et jeter le cri d'alarme. *L'Opinion Publique*, comme revue politique, a pour mission de mettre impartialement devant ses lecteurs les faits et gestes des représentants et des gouvernements, de les apprécier au point de vue de l'intérêt public, et de faire les suggestions, de conseiller les réformes que peut exiger la situation du pays. Nous nous contenterons donc de faire connaître la législation des quatre dernières années, d'exprimer notre opinion sur son mérite, sans vouloir l'imposer à personne et laissant au lecteur pleine liberté de réviser et de casser notre jugement.

Le gouvernement local inaugurerait son règne, en 1867, dans des circonstances toutes particulières et qu'il est utile de rappeler pour bien juger ses œuvres. Dans les principales matières de sa compétence, il avait peu à faire; d'un autre côté, sa tâche était immense. Le Bas-Canada travaillait depuis longtemps à la simplification et à la coordination de ses lois civiles, municipales et administratives. Ces lois avaient reçu leur perfectionnement relatif par la refonte de l'acte municipal de 1860, par le Code civil et le Code de procédure, mis en force, le premier en 1866 et le second en juin 1867, ainsi que par divers statuts sur les travaux publics, les terres de la couronne, la colonisation et l'instruction publique. Dans la dernière catégorie—instruction publique, colonisation,

travaux publics—le Gouvernement et le Parlement n'avaient qu'à copier, à adapter et perfectionner. C'est ce qu'ils ont fait, et avec assez de succès, comme nous le démontrerons plus tard. Il y a eu de grands progrès opérés dans ce genre et dont le peuple devra leur tenir compte. En fait de lois civiles et municipales, il n'y avait à peu près rien à changer, ou l'on aurait dû faire mieux que ce qui a été tenté. Le plus sage eut été de laisser tout cela subir une plus longue épreuve. Mais n'anticipons pas. Nous aurons à revenir là-dessus dans de prochaines études.

Le gouvernement avait devant lui d'autres devoirs d'une importance incalculable. Il fallait développer nos ressources, augmenter notre population et donner à tous nos progrès matériels une impulsion nouvelle, vigoureuse et efficace. La vie, pour nous, est à ce prix. Autrement, par la constitution particulière que nous a faite l'Acte constitutionnel de 1867, nous serions débordés, diminués, envahis et réduits à rien dans la Confédération. Ouvrir nos forêts, mettre à profit nos sources industrielles si riches, empêcher l'émigration, rappatrier nos compatriotes des Etats-Unis, attirer ici l'immigration, sillonner le pays de voies de communication, ferrées ou en bois, voilà la nécessité qui se dressait menaçante devant nos hommes publics de Québec. Ont-ils compris cette nécessité? Se sont-ils mis à l'œuvre pour satisfaire aux nouvelles exigences? Tout homme impartial répondra: oui. Il y a eu d'abord des tâtonnements, des hésitations, des faiblesses, des erreurs d'inexpérience, mais l'œuvre a été commencée et bien commencée, et dans les circonstances, il fallait quelque courage pour cela.

La malheureuse question de l'arbitrage entre le Haut et le Bas Canada était un terrible obstacle par l'incertitude qu'il jette sur notre avenir financier. Nous entrerons, la semaine prochaine, dans de plus longs détails sur ce sujet, ainsi que sur d'autres points où le Gouvernement local a été moins louable.

J. A. MOUSSEAU.

MGR. TASCHEREAU.

Les journaux ont déjà parlé de la magnifique réception faite à l'archevêque de Québec par les citoyens de Montréal. Qu'il nous suffise de dire que cette démonstration a été digne de notre ville et de l'hôte distingué qu'elle recevait. La procession qui alla chercher Sa Grandeur à bord du bateau pour l'accompagner jusqu'à l'église Notre-Dame, offrait un beau coup-d'œil. On y voyait quelques-uns de nos citoyens les plus marquants, entr'autres son honneur le Maire, nos sociétés religieuses et nationales, bannières déployées; les élèves des collèges et des écoles, un grand nombre de membres du clergé, quatre bandes de musique, etc.

Plusieurs adresses furent présentées à Sa Grandeur, qui répondit de la manière la plus distinguée, comme toujours.

Outre les communautés religieuses et les curés et desservants des différentes églises de Montréal, qui se sont, pour ainsi dire, disputé l'honneur de voir et de posséder Sa Grandeur, un instant, les citoyens de Montréal se sont empressés de lui rendre hommage.

PORTRAIT.

Pour ceux de nos lecteurs qui n'ont pas encore vu notre archevêque et qui aimeraient à le connaître, nous dirons

qu'il n'est ni petit, ni grand, mais de taille assez forte et qu'il paraît avoir une bonne constitution. Ce qui frappe tout le monde, en le voyant, c'est son extérieur froid, sa physionomie calme, méditative et modeste; mais le regard est vif, pénétrant et animé. Cette froideur apparente est peut-être autant le résultat de la réserve et de la réflexion que l'expression de la nature. On peut voir, dans ses discours et dans ses réponses aux adresses qui lui sont présentées, la chaleur des sentiments unie à la force de l'intelligence. Tout en lui semble indiquer une forte organisation où les qualités de l'esprit et du cœur sont tenues, en équilibre par une raison éclairée, inaccessible aux préjugés, aux entraînements de la nature et de la volonté. Des études sérieuses, une profonde connaissance du cœur humain ont développé et affermi les dispositions naturelles qui le portent vers la conciliation.

La religion est pour lui une œuvre de charité, de persuasion et de sacrifices; il n'éloignera jamais de l'église les âmes sensibles par l'exagération des principes et les rigueurs de son autorité. Une de ses maximes favorites est celle-ci:—Le chemin du ciel est assez étroit, cherchons à l'élargir au lieu de le rétrécir, afin que nous soyons le plus de monde possible.—Sublime maxime qui peut mieux un homme que le tableau le plus parfait! Il ne compromettra jamais la religion en croyant la servir, en la faisant descendre des hauteurs où elle doit habiter pour la jeter au milieu des passions et des disputes humaines. Et il obtiendra, peut-être, sans bruit et sans éclat, pour l'église du Canada, plus que tout autre. Sa science, sa modération et son énergie vaincront des obstacles contre lesquels l'impétuosité et les ardeurs d'un zèle imprudent se seront heurtées. Le respect et la confiance que ses vertus et ses capacités inspireront à tout le monde feront aimer et respecter une religion si belle et si sublime, lorsqu'elle est bien comprise. Les hommes instruits comprendront qu'il y a place pour toutes les opinions politiques à l'ombre du drapeau catholique, et que la foi n'est pas incompatible avec les progrès modernes et les idées de liberté qui prévalent en Amérique.

Ajoutons qu'on trouve, dans les discours de Mgr Taschereau, la hauteur de vues, la noblesse des pensées, la richesse des idées et les agréments du style qui distinguent le langage des illustres évêques de France.

Nous avons voulu compléter tout ce que nous avons dit de Mgr Taschereau par ce petit portrait.

L. O. DAVID.

AVIS.

Le bureau du journal, No. 1, Place d'Armes, sera ouvert jusqu'à nouvel ordre, tous les vendredis soir jusqu'à neuf heures, afin de donner plus de facilité à nos abonnés de la ville.

Nous donnerons à l'avenir le prix des marchés pour nos lecteurs de la campagne.

AVIS.

Deux ou trois personnes, dames ou messieurs, trouveraient une excellente maison de pension française au No. 63 de la rue Dubord, coin de la rue Berri, vis-à-vis la plus belle partie du Quarré Viger. C'est un des endroits les plus agréables de Montréal.

L'AMOUR EN VISITE.

On connaît le dieu de l'amour, le beau Cupidon tant chanté par les poètes. Cette gravure le représente dans l'une de ses expéditions frappant délicatement à la porte de sa bien-aimée.

Cette gravure rappelle ces deux vers de Béranger :

C'est l'amour qui rend visite
À la pauvreté qui rit.

RÉJOUISSANCES A BERLIN.

Nos lecteurs peuvent se figurer la joie et l'enthousiasme des Prussiens célébrant leurs triomphes éclatants sur la nation la plus guerrière du monde, et la splendeur des ovations faites au roi Guillaume et à ses généraux victorieux.

MONTRÉAL EN PEINE.

La grève des charretiers a été l'événement de la semaine dernière à Montréal. On ne voyait que des charrettes à la place des beaux carrosses qui font ordinairement l'ornement de nos places publiques. Les promeneurs et les voyageurs, qui n'avaient toujours eu jusqu'à présent que l'embaras du choix, regardaient en vain le nez au vent s'ils ne verraient pas arriver quelque charretier. Il fallait voir surtout ceux qui arrivaient le soir ou la nuit à la gare avec des femmes, des enfants et des valises. Les Américains désolés croyaient que le choléra ou le typhus avait détruit la population de Montréal, les charretiers en particulier. D'autres pensaient que les gens de Montréal étaient tous si riches qu'il n'y avait pas moyen de trouver un charretier parmi eux.

La grande question, la semaine dernière, était donc de sa-

voir si les charretiers devaient porter leur numéro sur la poitrine. Ils avaient des partisans, entr'autres MM. McCoy et H. Valois, qui prétendaient que c'était mettre les charretiers au niveau des chiens et même des soldats. Cette grève inspire au Pays les réflexions suivantes :

« En somme, cette grève ne manque pas de gaieté; elle a donné à nos chars urbains la physionomie la plus bouffonne, la plus originale qu'on puisse imaginer. En ce temps de démenagement ils sont fort courus, et on peut y admirer les types les plus divers et les mieux choisis. On y voit dans un coin un honnête citoyen, la figure décomposée par les émotions d'un changement de domicile, et portant précieusement entre ses bras une pendule démodée qu'il n'a pas voulu confier aux mains profanes des facteurs de l'express; en face, c'est une vieille mégère, le nez ruisselant de tabac, et dissimulant avec peine sous un mouchoir rouge, un énorme angora, l'ami du foyer, qui lui aussi a été forcé d'abandonner ses pénates. En un mot, chacun porte quelque chose, pelles, castroleres, balais, ustensiles les plus divers, tout trouve place dans les omnibus.

« Les jeunes mariés, suivis des gens de la noce, obligés, grâce à la grève, de renoncer à la voiture de gala, viennent également s'offrir à notre admiration; rien de plus amusant que la figure de ces braves gens, gênés dans leurs habits de fête, les mains emprisonnées dans des gants trop justes et qui se regardent entre eux d'un air fort comique. Un peu plus loin c'est un baptême: compère, commère, nourrice, rien ne manque à la fête, et les cris du nouveau-né viennent donner aux jeunes mariés, assis à peu de distance, un avant-goût des joies du ménage.

« Après avoir passé dans les chars urbains un si joyeux quart d'heure, il faudrait avoir le caractère bien mal fait pour en vouloir encore aux charretiers. »

Nous avons reçu une causerie portant la signature qui suit :
St. C. . . . 3 mai 1871.

LÉONARD A. RUSTICUS.

Cette causerie renferme beaucoup de bonnes et jolies choses; mais comme elle est un peu longue et qu'elle repose sur une méprise, nous n'en publions que la fin. Notre correspondant, supposant que mademoiselle Nina avait signé d'un nom d'homme, pour se déguiser, la causerie signée Paul d'Ourliac, termine ainsi sa causerie :

« Et maintenant je suis à me faire la réflexion suivante : l'impôt que paye toute supériorité à l'envie, la calomnie et l'injustice, ces trois ennemis qui traquent le talent, a peut-être, déterminé l'intéressante causeuse à se déguiser; d'un autre côté, une crainte inhérente à sa nature lui a peut-être aussi exagéré les dangers d'un entourage que de mauvaises langues se plaisent à faire passer plus méchant qu'il n'est. Elle seule pourra nous le dire avec ce charme infini qu'elle sait donner à sa pensée écrite, sinon je lui rappellerai que la morale ne permet de changer les habits de son sexe que dans les cas d'une juste nécessité, comme celle de protéger son honneur, sa vie, sa liberté, ou celle de son prochain. En attendant, donnons-lui l'assurance que les lecteurs de l'Opinion Publique comprennent que la tentation est bien naturelle pour une jeune âme, fière, pure, courageuse contre le sort, de sortir de sa dépendance individuelle et de s'adresser à tous et de prendre le public comme un nouveau protecteur, et de croire qu'elle l'amusera avec les beautés, les ornements de sa pensée.

Enveloppée du cœur d'un père, d'une mère et d'un frère qui l'affectionnent tendrement, Nina est toujours chez-elle à étudier et heureuse de couler des jours sereins à l'abri de sa famille; il serait impie de flétrir par de mauvais traitements quelconques cette fleur.

Et Nina, dont le véritable nom se distingue par deux initiales sœurs, C.C. . . . (cessez), m'impose silence.

L'ÉMIGRATION.

FICTION ET RÉALITÉ.

Suite.

Nous ne sommes considérés par les Américains qu'en tant que nous possédons beaucoup de greenbacks ou que nous leur sommes utiles. Et nous ne sommes pas les seuls à être traités ainsi, tous les émigrés le sont de même. C'est là le caractère américain. Il tient de l'Indien, il a son système de castes, mais avec cette différence que devant une spéculation, son scrupule aristocratique s'efface et qu'il consent à shaver un paria.

Telle est notre position sociale. De plus, un des nôtres commet-il un crime, on juge de la race par ce méfait et on entend aussitôt la plèbe yankee crier à tue tête : D. . . . Frenchmen. Pour eux, ils volent, ils tuent, ils font tout, c'est toujours la race progressive, qui a fait le plus grand pas dans la civilisation. L'Américain dira, en parlant des émigrés européens, c'est un greenhorn; he comes from the old countries. Et cependant à qui est due cette prospérité des États-Unis, si non aux émigrants de tous les pays du monde? Nous ne sommes pas chez nous ici. Gagnons des fortunes, vivons largement, jouissons bien des richesses, tout cela est bel et bon; mais nous ne sommes pas chez nous, l'atmosphère des villes américaines a quelque chose de pesant à nos cœurs; nous nous sentons à l'étranger. Tel est l'état des choses. Demandez aux émigrés de sens et de jugement si cela est ou n'est pas, tous vous répondront : oui.

Cette condition inférieure est-elle relevée par le bien-être matériel? Chercheurs de trésors, vous tous qui pensez émigrer dans quelques mois, écoutez bien. Peu d'émigrés sont riches. C'est le petit, le très-petit nombre qui thésaurisent. Pendant de longues années, les enfants usent leurs forces, perdent leur santé dans les factoreries comme on dit ici, et la famille n'en est pas plus riche.

On habite des logis aux chambres étroites, on se prive, on se gêne pour amasser. A la fin peut-être, à force de privations, de fatigues, d'économie, on arrive à épargner quelques centaines de dollars. Ainsi le ferions-nous en Canada, si nous y travaillions aux mêmes ouvrages, si nous nous logions aussi à l'étroit qu'ici. Mais aux États-Unis, loin de ceux qui, autrefois nous ont connus dans l'aisance, nous travaillons comme journalier, etc., etc., chose que nous n'avons jamais voulu faire en Canada. Aussi, avouons qu'aux États-Unis les positions sont tout à fait déplacées. Tel qui était marchand en Canada, fait ici de la brigue, tel autre qui était avocat, travaille le mortier, un notaire se fera tisserand,

un commis se fera journalier et travaillera soit à un canal où aux égouts.

Cependant ces braves compatriotes étaient venus ici chercher la fortune. On est en droit de nous dire : mais vous êtes pessimistes, vous voyez tout en noir, vous n'admettez que le mauvais côté des choses. Aussi nous faisons des restrictions. L'émigration qui n'est guère profitable pour le plus grand nombre, réussit à quelques uns.

Nous connaissons de bons et intelligents compatriotes qui ont acquis de belles propriétés, qui possèdent de forts montants aux banques, qui sont marchands, ouvriers, possesseurs de fortunes gagnées à la sueur de leur front, mais c'est l'exception. La majorité des émigrés vivent assez à l'aise, c'est-à-dire, qu'ils ont bonne table, qu'ils s'habillent bien, mais le logis est généralement très-peu confortable. La classe ouvrière, de gens de métiers tels que cordonniers, mécaniciens, maçons, etc., etc., est celle qui vit le plus à l'aise. Les salaires sont plus élevés qu'aux fabriques de coton ou de laine, on peut se donner plus de confort.

Disons, comme règle générale, que les émigrés vivent au jour le jour et que les épargnes sont rares. D'un autre côté, un grand nombre souffrent de la misère. Un officier de police nous disait, il y a quelques jours, qu'en passant dans les maisons canadiennes pour faire payer les taxes, il y avait vu la plus grande misère, des enfants en haillons, une pauvre femme malade, le mari sans ouvrage. Sur trente familles qu'il visita, sept seulement étaient en état de payer les taxes, qui ne se montaient qu'à \$3.00. La corporation de la ville fut obligée de faire remise des taxes aux vingt-trois autres familles. Le Daily Mirror de Manchester, N. H. citait, il y a quatre semaines, le fait d'une famille canadienne sans pain, sans pain. Le City Marshall y porta lui-même du pain, de la viande, des habits et du bois. Le mari était malade et la pauvre mère ne connaissait aucun ami; les petits enfants demandaient du pain, les larmes aux yeux, mais il n'y en avait pas. L'automne dernier, il y a eu de la misère dans plusieurs villages manufacturiers.

On croit généralement trouver de l'ouvrage en arrivant aux États-Unis. Là encore on est déçu. Il nous faut voyager bien souvent pendant des mois entiers avant de se placer, et à la fin, pour vivre, il nous faut changer d'état; si on était cordonnier au Canada, ne trouvant pas d'emploi dans cette branche d'industrie, il faut se faire manœuvre et vice versa.

On citera, à l'encontre de ce tableau, les églises bâties à grands frais, les démonstrations nationales si belles, si solennelles, en concluant que pour faire de si grandes choses, il faut bien vivre et être à l'aise, gagner beaucoup d'argent.

Sans doute, nous gagnons de l'argent, nous palpions le greenback, mais nous ne le gardons pas.

Nous donnons pour les églises en nous imposant des sacrifices, parce que notre foi religieuse parle haut en nos cœurs. Nous comprenons qu'à l'ombre du saint lieu, nous respirons des émanations de la patrie absente. Exposée à des chutes et rechutes continuelles, au milieu des protestants, des sceptiques et des indifférents, notre foi n'en est que plus vivace. Nous aimons à donner pour les démonstrations nationales, parce que nous ne parviendrons à acquérir le respect, l'admiration des autres nationalités, qu'en étant fortement attachés à la nôtre. Nous nous avons été bien mal menés par une certaine presse du Canada qui nous taxait de renégats, etc., etc. Les renégats sont rares parmi nous.

Nous sommes Canadiens de cœur, de foi et de langage; nous voudrions voir le Canada libre et indépendant, le voir prospérer pour y retourner.

Si nous considérons l'état religieux des Canadiens émigrés, nous sommes étonnés des progrès rapides accomplis depuis cinq ans.

De toutes parts un cri se fait entendre, poussé par des poitrines canadiennes, demandant un prêtre de leur origine. Les églises se bâtissent, les fidèles sont zélés, leurs prêtres sont à la tête des mouvements. Ensemble, ils accomplissent de grandes choses. L'état moral est assez satisfaisant, surtout là où le prêtre exerce son empire de paix et de pléité.

Telle est la véritable position des Canadiens émigrés dans la Nouvelle-Angleterre. N'ayant point visité les Canadiens de l'Ouest, nous ne pouvons rien en dire.

Nous disons donc à tous ceux qui se préparent pour l'exil : si vous avez quelques biens, ne venez pas ici; si vous avez un métier, cherchez en Canada une situation. Mais enfin, si vous ne possédez plus rien, eh! bien, venez rejoindre vos frères d'ici, venez grossir le nombre de six cent mille que nous sommes déjà.

Cependant, il viendra un temps, qui n'est pas éloigné, où les émigrés se nuiront entre eux, tant ils sont déjà agglomérés dans les centres manufacturiers. Déjà les salaires sont diminués, on spécule sur notre nombre.

Compatriotes de la province de Québec, ne vous faites point illusion sur les États-Unis. On n'y trouve point l'or dans les rues, on n'y trouve même pas l'ouvrage. Pure fiction que de croire qu'aux États-Unis l'ouvrier n'a qu'à travailler pour s'enrichir en quelques années. Avant de venir y demeurer, venez faire un tour de promenade; venez voir ce qui se passe ici, et peut-être épargnerez-vous par là bien des larmes à vos familles.

Nous n'avons voulu dire que la stricte vérité. Nos frères d'ici nous saurons gré de notre franchise. Ceux qui ne sont pas encore infatués des États-Unis comprendront la vérité de nos observations. Ils corroboreront nos avancés, ils rediront aux frères de la patrie que c'est folie de quitter des champs aux moissons abondantes pour venir travailler péniblement à l'étranger. Que le cultivateur canadien continue donc à ensemençer sa terre, qu'il travaille avec courage, entouré de ses enfants.

Pour nous, émigrés canadiens, comme par le passé, ayons à cœur de célébrer à Pétranger le triomphe de la religion, et conservons toujours intacts le culte, la mémoire de la patrie bien-aimée. Que de nous on puisse dire :

Hardis jusqu'à l'audace,
Toujours fiers et courageux,
Ils ont suivi la trace
De leurs nobles aïeux.

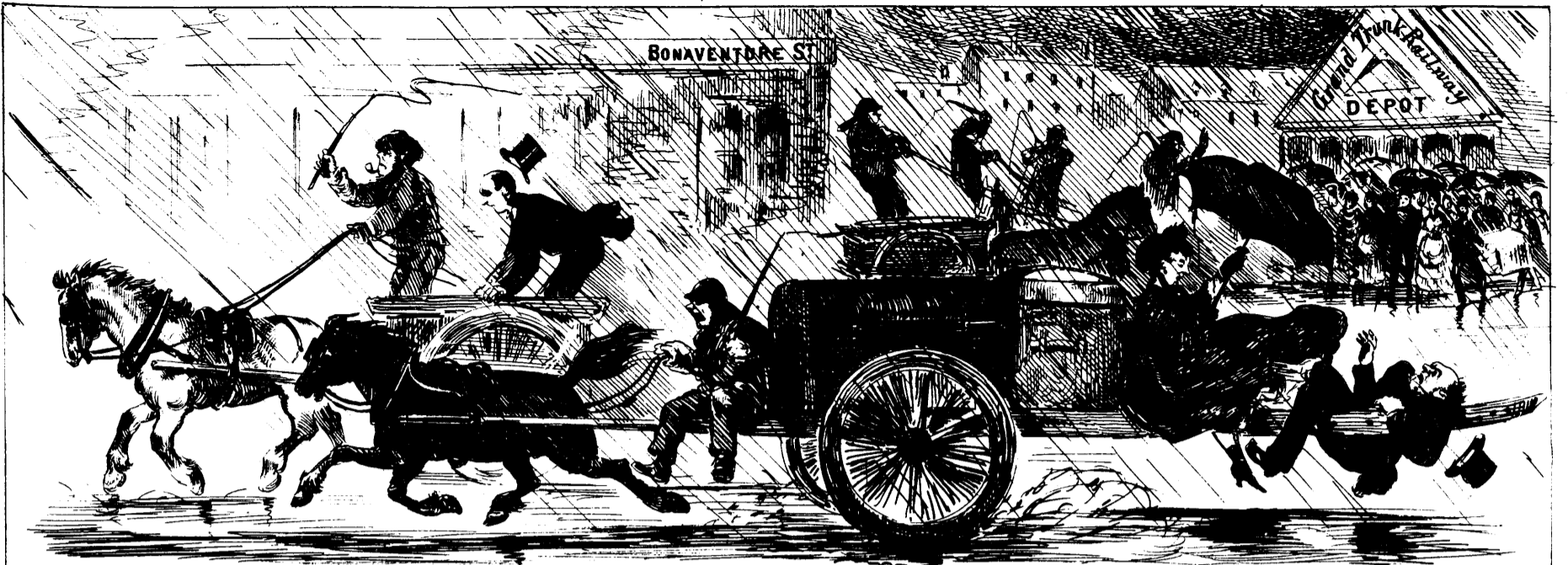
UN ÉMIGRÉ.

Nashua, N. H., 25 avril 1871.

Un charlatan disait aux badauds qui l'écoutaient : « Mon baume est composé de simples; et tant qu'il se trouvera des simples ici, je n'en partirai pas. »

Un Italien, prononçant à la manière de son pays, disait : « J'ai été un an à Berlin, un an à Moscou, un an à Londres, etc. : je resterai un an à Paris. — Ainsi, lui répondit-on, vous avez été et vous serez un âne partout. »

LES CHARRETIERS EN GRÈVE.



1. LES VOYAGERS EN CHARENTE, FAUTE DE MIEUX.



2. LES NOUVEAUX MARIÉS S'EN RETOURNANT À PIED.



3. UNE FAMILLE QUI DÉMÉNAGE.



4. L'HOSPITALITÉ À LA MODE.



5. CEUX QUI SOUFFRENT LE PLUS DE LA GRÈVE.



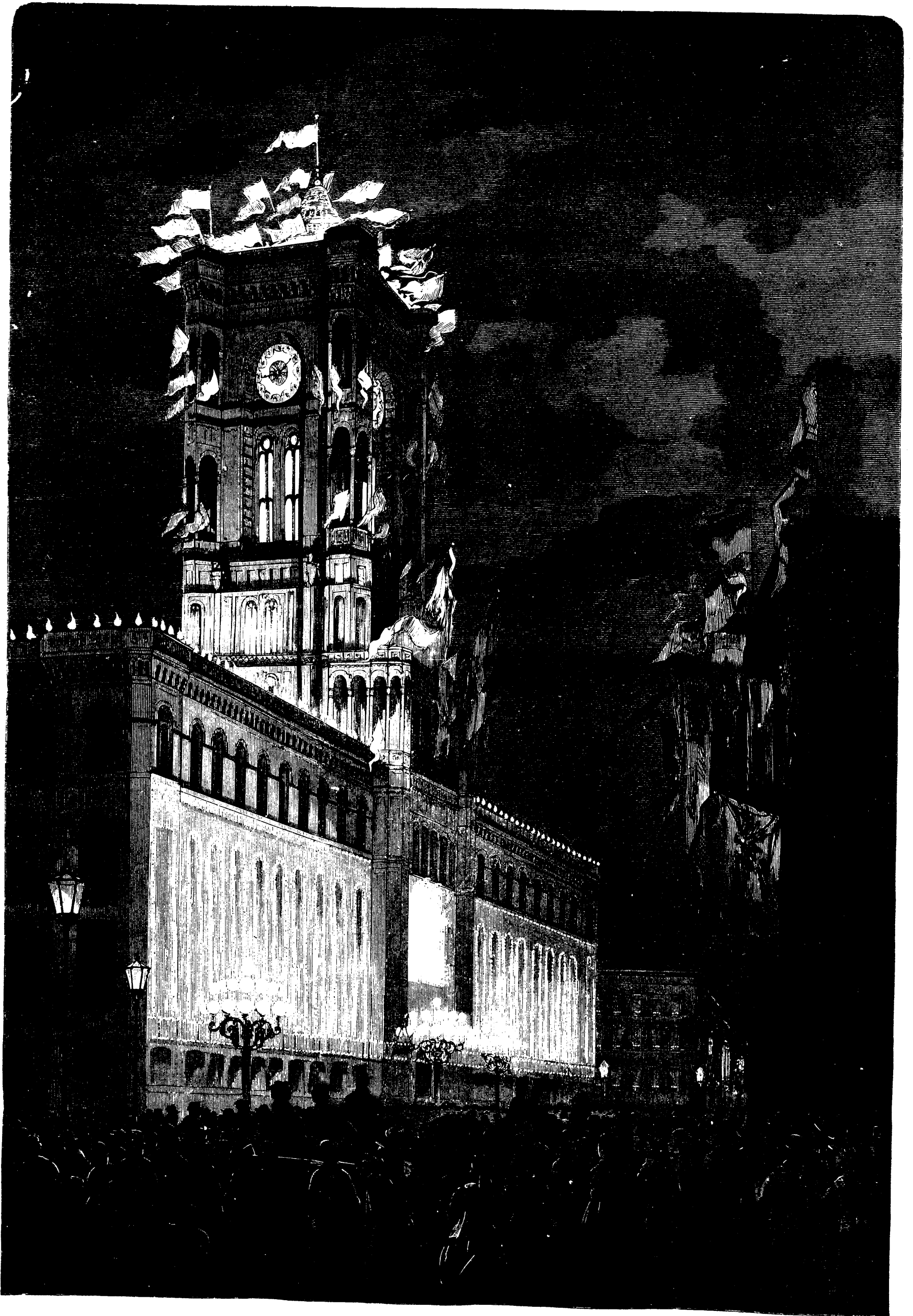
6. LES CHEVAUX EN VACANCES.



AV. DE J. L. HAMON.

L'OPÉRA-PHOBIE. II. MAR. 1871.

L'AMOUR EN VISITE.



FÊTES PUBLIQUES À BERLIN POUR CÉLÉBRER LE RETOUR DE L'EMPEREUR GUILLAUME.

AGENTS DE "L'OPINION PUBLIQUE."

MM. Lépine et Darveau, Libraires.....	Québec
Dumontier, Libraire.....	Lévis
Robarge, Maître de Poste.....	New-Liverpool
L. Beland, marchand.....	St. Ferdinand d'Halifax
S. Belleau, marchand.....	St. Sophie d'Halifax
J. Pitau, Avocat.....	Somers
L. Genest, marchand.....	St. Henri
M. Morin, N. P.....	St. Anselme
Docteur Lebel.....	St. Gervais
M. Montmény, Maître de Poste.....	St. Charles, Bellechasse
Ursin Mercier, marchand.....	St. Michel do
François Belanger, Mtre de Poste.....	St. Valier
J. S. Vallée, Maître de Poste.....	St. Thomas, Montmagny
S. Gamache, marchand.....	Cap St. Ignace
Eugène Casgrain, arpenteur.....	L'Islet
Firmin Proulx, Imprimeur-libraire.....	St. Anne Lapocatière
E. Chapleau, marchand.....	St. Paschal
Elz. Bégin, N. P.....	Kamouraska
Elz. Pelletier, marchand.....	Rivière du Loup, en Bas
Geo. Dionne, marchand.....	Cacouna
Thomas Pelletier, marchand.....	Trois Pistoles
F. Couillard, Maître de Poste.....	Rimouski
La. Quellet, Instituteur.....	Nouvelle Shoobred, Bonav.
La. Foisy, Maître de Poste.....	Arthabaska Station
A. Béland.....	Arthabaskaville
La. E. Galipeault, N. P.....	Pont de Maskinongé
M. D'Aigle.....	Belœil
Rév. M. Nantel.....	St. Thérèse
Ladislas Archambault.....	L'Assomption
Theophile Piquet, marchand.....	Sault-au-Récollet
G. B. Lamarche.....	St. V. de Paul et Ste. Martine
A. Normandin, Maître de Poste.....	Village St. Jean Baptiste
F. Le Buf.....	St. Pierre Miquelon
Blake Langlais.....	Tanneries des Rolland
A. O. Clément, Maître de Poste.....	Baie St. Paul
L. S. Tranchemontagne.....	Berthier, en haut
L. E. D'Aoust.....	Pointe-Claire
Alfred Lorde.....	Sorel
P. Lespérance, Maître de Poste.....	Longueuil
J. A. Fournier, N. P.....	Chambly Bassin
Ferdinand Gagnon.....	Worcester, U. S.

AVIS.

Nous avons besoin des Nos. 8, 9, 10, 11, 33, 34, 35, 36 et 37 de la 1ère année de l'Opinion Publique.

Ceux de nos abonnés qui désirent vendre leur série de l'Opinion Publique de l'année dernière, trouveront à les placer en s'adressant au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 11 MAI, 1871.

A L'ŒUVRE!

Où, certes, à l'œuvre! Il y a trop longtemps que les municipalités hésitent, il y a trop longtemps que la Corporation de Montréal étudie, se prépare ou recule. Il faut maintenant de l'action, et une action prompte et énergique. Au fait, ce "Chemin de colonisation du Nord de Montréal" se repose un peu trop. Pas n'est pas besoin d'en faire voir l'importance toute vitale. Ouvrir l'intérieur, donner aux grands centres l'exploitation, le commerce et l'alimentation du *back ground*, créer des industries et des manufactures là où naguère l'on entendait que le bruit de la chute ou de la cascade d'une rivière, remplir d'une population industrielle, énergique et nombreuse ces belles vallées et collines qui ne sont aujourd'hui que d'immenses forêts, mettre partout l'activité, le bruit et la vie, fonder de nouvelles paroisses et presque un nouveau pays, voilà ce que fera cette ligne de chemin destinée à relier à Montréal tout le canton connu sous le nom de la vallée d'Ottawa.

Il nous semble qu'on ne comprend pas assez la grande utilité de cette voie de communication, ainsi que les autres projetées et dont elle n'est qu'une partie. Le chemin de fer Central, passant à Ste. Thérèse, avec prolongement à St. Jérôme; le chemin de fer de la rive nord, les deux ayant leur terminus à Montréal Est; la jonction de ces lignes avec le Grand Tronc par le dépôt qui va se faire à l'endroit des vieilles casernes; la perspective certaine de voir la ligne du nord s'étendre de St. Jérôme dans la profondeur la plus reculée des Laurentides, voilà ce que le pays doit réclamer et accomplir, voilà les travaux indispensables que tout citoyen doit pousser de toute son influence. C'est avec cela que vous mettez une digue au torrent de l'émigration; c'est par ces chemins que vous consolidez et agrandirez le nord, où se presse déjà une foule de vigoureux colons, qui augmenteront par milliers et deviendront légions, lorsque vous leur donnerez des communications et des marchés. Et c'est surtout Montréal qui profitera de tous ces progrès en germe. C'est notre ville qui deviendra l'entrepôt de l'industrie, des manufactures et des richesses du nord. Personne ne nie cette vérité. Le riche marchand, l'homme de profession, le capitaliste, l'ouvrier, tout le monde assure que l'ouverture du Central, par Ste. Thérèse, St. Jérôme, etc., etc., va accumuler de nouvelles richesses à Montréal. Là-dessus unanimité parfaite.

Cependant Montréal, Montréal à peu près seule, retarde ces progrès en ne votant pas ce million depuis si longtemps promis. D'où vient cette contradiction entre l'affirmation d'un besoin indispensable et cette inertie inconcevable à prendre les moyens de le satisfaire? Le gouvernement a fait son devoir, les municipalités ont fait le leur, ou à peu près; Montréal seul reste en arrière; Nous ne voulons aujourd'hui jeter le blâme

sur personne, d'autant plus que nous savons la majorité du Conseil très-bien disposée à voter le million. Mais qu'on y prenne garde! Il faut que la chose se fasse, et se fasse très prochainement. Le sentiment public s'est prononcé; il compte sur le million, comme il compte que les travaux *doivent commencer cette année même*. Nous plaignons ceux qui assumeront la terrible responsabilité de désapprouver l'opinion publique sur ce point. Une année de perdue! mais c'est mille chances données au Grand Tronc de faire avorter tout projet de chemins de fer au Nord du St. Laurent. Il y tient, et sa vaste influence, qui enlace en quelque sorte tout le pays, est activement mise en jeu dans le sens de ses intérêts. Au crime d'empêcher les progrès, la fortune de Montréal et du pays tout entier, le Conseil, en ne votant pas assez tôt le million, ajouterait donc l'énorme faute de passer pour faire les affaires du Grand Tronc.

Nous savons ce que les sages répondent à de telles réflexions. Un million, disent ils d'un air solennel, ça ne se vote et ne se donne qu'avec de grandes précautions.

Il faut y songer mûrement, connaître ceci, peser ça, attendre ceci, attendre cela, et que savons-nous encore? Ce sont les raisons, les seules raisons que l'on donne. Elles sont d'une sagesse à épater un enfant de cinq ans. On dirait que ces messieurs donnent le million de leur poche. Ils oublient qu'ils ne sont que les mandataires du peuple, et que quand le peuple dit qu'il faut le million, ils n'ont qu'à s'exécuter et à voter. La rondeur du chiffre, les précautions! Elle est bonne, celle-là. Voyez donc plutôt ce qu'a fait Québec; voyez ce qu'ont voté la ville de Sorel et les municipalités des comtés de Yamaska, Drummond et autres. Une seule, une municipalité de simple paroisse a voté cent mille piastres! Aussi, contemplez la différence des résultats. Le chemin de Sorel est commencé; sept à huit milles de remblai et de nivellement sont déjà faits; un ou deux ponts magnifiques sont déjà construits, grâce au vote intelligent des municipalités et à l'activité dévorante, au remarquable esprit d'entreprise de M. Sénécal.

La compagnie du chemin de Sorel vient de conclure un arrangement avec une autre compagnie des Cantons de l'Est qui va mettre cette ville en communication directe avec Boston.

Et la corporation de Montréal aurait des scrupules à donner un million! Allons donc! Non, les objections, les causes du retard invoquées ne sont pas sérieuses.

Nous ne voulons pas recriminer. Il peut y avoir des raisons graves qu'il serait peut-être imprudent de faire connaître. Mais nous devons dire, nous qui connaissons parfaitement le courant de l'opinion sur cette question du million, nous prenons la liberté de dire aux membres de la Corporation de Montréal, en général si intelligemment dévoués à tous les grands intérêts de leurs commettants, que leurs tâtonnements dans le cas actuel étonnent, pour le moins, et que de nouvelles lenteurs apportées à leur décision nuiraient considérablement à Montréal, au pays et à leur propre réputation. On ne comprendrait pas leur conduite, et on ne manquerait pas d'établir des contrastes peu flatteurs entre leur empressement à voter des millions pour les améliorations intérieures de la ville et leurs hésitations à donner un million pour une entreprise qui doublera au moins la fortune de la grande cité confiée à leurs soins vigilants.

J. A. MOUSSEAU.

BIBLIOGRAPHIE.

Nous suivons d'un œil jaloux les progrès toujours croissants du mouvement intellectuel que nous avons déjà plusieurs fois eu occasion de signaler. Chaque mois, presque chaque semaine voit éclore une nouvelle œuvre, un nouveau pamphlet. La presse, quotidienne et périodique, trop occupée de questions politiques ou autres, emportée par le courant trop rapide des nouvelles éloquentes que le télégraphe lui apporte trois fois par jour, néglige quelquefois de tenir compte de ces productions de l'activité nationale et d'en constater l'importance et l'utilité. Nous commettons nous même souvent ce péché, que nous voulons aujourd'hui nous faire pardonner en présentant à nos lecteurs deux œuvres bien précieuses à un point de vue différent et dont nous aurions dû nous occuper il y a longtemps.

De l'agriculture et du Rôle des instituteurs dans l'enseignement agricole, par M. Norbert Thibault. C'est une œuvre de 47 pages, écrite sans prétention mais dans un style bon et vigoureux, et qui est remplie de choses sensées et pratiques. Le rôle du cultivateur, l'avenir qu'il offre en ce pays, les réformes à faire dans l'instruction publique primaire, secondaire et supérieure, quant à l'enseignement agricole, la véritable méthode d'enseigner efficacement l'agriculture, ce premier et ce plus beau des arts, tel est, en résumé, le dessein que s'est proposé M. Thibault dans ces quelques pages toutes chaudes du sentiment patriotique et religieux qui anime l'auteur. Quelques lignes choisies au hasard donnent une idée du pam-

phlet. Après avoir passé en revue l'avenir nullement doré que promettent les professions libérales et le service civil, M. N. Thibault ajoute:

"En un mot,—et pour me résumer sur ces différents points,—je ne vois dans aucun état autant de garanties de bonheur et d'indépendance, que dans celui de cultivateur. Lui seul assure à l'homme le plus précieux des biens: la liberté. Non cette liberté sauvage, échevelée, tant prônée de nos jours, et qui n'est autre que le pire des despotismes; mais cette liberté dans l'ordre moral et matériel, dans le travail chrétien, dans l'amour de Dieu et de l'Eglise de N. S. Jésus-Christ.—En dehors de la profession agricole, il n'y a, dans la plupart des autres, que joug lourd et servitude abrutissante.—Le boulet du forçat ne se traîne pas qu'au bagne.

"Si donc,—dirai-je avec un auteur dont j'ignore le nom,—si l'homme des champs aime ses enfants; s'il les veut honnêtes et heureux, qu'il leur apprenne de bonne heure à manier la bêche, la charrue, la faucille tous ces honorables instruments de la fécondité de la terre, de l'aisance du cultivateur, de l'indépendance du citoyen, et de la moralité de l'homme.

"Est-ce à dire que je vois rien de bon dans les diverses conditions sociales que j'ai passées en revue?—Nullement. Tant que la vie, les droits, la liberté, les lois, la justice, la patrie compteront pour quelque chose et seront exposés à souffrir, il faudra des médecins, des avocats, des juges, des soldats, etc. Mais parce que, sous de futiles prétextes, on dédaigne quelquefois la vie champêtre, vers laquelle *l'esprit du Sauveur était sans cesse incliné*,—et qu'on se jette tête baissée dans toutes les voies de l'ambition,—j'ai voulu montrer le revers de la médaille: voilà tout!"

Sur la méthode de l'enseignement, ce petit ouvrage est fort utile à consulter. Il recommande fortement "Le Petit manuel d'agriculture" et les "Eléments de Chimie et de Physique agricoles," par le Dr. H. LaRue, et fait certaines suggestions auxquelles les autorités devraient avoir égard.

La Revue Critique de législation et de Jurisprudence, livraison d'avril, se tient à la hauteur où son premier numéro l'avait placée. Cette revue occupe certainement le premier rang parmi les ouvrages de ce genre dans toute la Puissance du Canada. Elle saisit au vol toutes les questions d'opportunité et les traite avec un rare talent. MM. Girouard, Merrick (de la Nouvelle-Orléans), Kerr, Racicot et Rainville font les frais de la dernière livraison. M. Girouard a trois bons articles sur des sujets très-importants et qu'il étudie à fond: "Conflit en fait de prescriptions commerciales," "Le Droit Constitutionnel du Canada," et la "Haute Commission Conjointe." M. Girouard est un grand travailleur; ses études sont fortes et sa science solide; mais sa manière de dire demande un peu à être soignée.

M. Kerr a deux bonnes études sur les "Actes de composition" et la "Navigation du St. Laurent." Ce dernier travail fait heureusement suite à ses études sur les Pêcheries et complète la série d'écrits fort recommandables publiés dans la *Revue*, dans le but de tenir le public au courant des questions de droit public soulevées depuis quelque temps. On aime à lire M. Kerr: il possède bien son sujet et son style est net, précis et élégant tout à la fois.

M. E. Racicot, de Sweetsburgh, a un tout petit article qui n'a qu'un défaut; celui de nous faire désirer que l'auteur écrive plus souvent. Il s'agit de la sténographie appliquée aux enquêtes dans les causes criminelles. Il y a là une excellente réforme à accomplir, au civil comme au criminel. Nous y reviendrons.

M. Rainville a bien la tâche la plus ingrate et la plus difficile à remplir. En sa qualité de secrétaire de la rédaction, c'est lui qui donne un abrégé des décisions les plus récentes de nos tribunaux. Il a inauguré un mode excellent: c'est la précision du fait et le laconisme du rapport. Et c'est justement en cela que consiste le mérite de son travail: dépouiller une cause de tout le verbiage plus ou moins utile des avocats et des juges pour préciser le point de fait et le point de droit seuls en jeu. Nous espérons pourtant que M. Rainville ne s'en tiendra pas là. Les vastes connaissances légales qu'il a puisées à la meilleure institution du pays, les études qu'il a depuis continué à faire, lui permettent de nous donner plus.

Nous avons pourtant une restriction à faire sur son compte. Notre collègue, M. David, s'applique à faire connaître M. Rainville aux lecteurs de *l'Opinion Publique* comme un jeune homme capable et doux, sans méchanceté aucune. Nous nous inscrivons en faux contre cette dernière qualité. M. Rainville n'est pas meilleur qu'un autre. Et on va le voir de suite.

La Cour d'Appel se serait, depuis quelque temps, contredit dans plusieurs de ses décisions, au dire de certains avocats malheureux, qui ont transmis leurs plaintes à M. Rainville. C'est bien fâcheux; on croira peut-être moins désormais à l'infailibilité de ce haut tribunal. M. Rainville s'est donné le malin plaisir de publier ces contradictions. Nous en sommes bien marri! La Cour d'Appel est une grande "autorité établie" et M. Rainville a eu tort de prouver qu'elle pouvait se tromper. C'est là notre seul grief contre lui. Nous devons ajouter, à sa décharge, qu'il a fait la chose fort délicatement. Il ne fait pas de commentaires: il met d'un côté le blanc, de l'autre le noir, sur une dizaine de questions jugées par cette Cour, et il intitule le tout: "Jurisprudence com-

